
C A B I N E T

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

SÉLECTION D'UNE FIRME POUR LA MISE À DISPOSITION D'UNE PLATEFORME D'IDENTIFICATION ET DE SÉLECTION AUTOMATIQUE DES BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS DU MENTD RELATIFS AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DESTINÉES AUX ÉTUDIANTS

AMI N°01/2025/MENTD/CAB/PRMP/PI/BG du 25 février 2025

- 1- Le présent avis spécifique à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés (AGPM) N°01/MENTD/CAB/PRMP du 14 janvier 2025 paru dans le quotidien national d'information Togo-Presse, N°11960 du 17 janvier 2025.
- 2- Le Ministère de l'Économie Numérique et de la transformation digitale (MENTD) a obtenu des fonds sur le budget de l'État, Exercice 2025 et se propose d'en utiliser une partie pour financer le coût de la sélection d'une firme pour la mise à disposition d'une plateforme d'identification et de sélection automatique des bénéficiaires de ses projets relatifs au renforcement des compétences numériques destinées aux étudiants.
- 3- L'objectif principal du projet est de mettre en place un système efficace et évolutif d'identification et de sélection des bénéficiaires aux différents programmes du MENTD et de l'Agence Togo Digital (ATD). Ce dispositif sera testé et déployé dans le cadre de la sélection des bénéficiaires du projet de formation des étudiants des universités publiques en informatique, intelligence artificielle, et anglais. Ceci permettra d'optimiser le temps nécessaire pour identifier les bénéficiaires potentiels pertinents des universités publiques du Togo.
- 4- Pour mener à bien la mission objet du présent avis, le consultant à sélectionner devra être une firme spécialisée dans le développement de solutions numériques innovantes reposant sur l'intelligence artificielle, avec une expertise avérée dans la correspondance algorithmique et l'optimisation des processus de sélection. En outre, il devra être en mesure d'adapter une technologie éprouvée pour concevoir un dispositif automatisé de sélection des bénéficiaires du programme, garantissant un processus rapide, fiable et transparent.

Les manifestations d'intérêts seront évaluées en fonction des critères suivants :

- La spécialisation de la firme dans le développement de solutions numériques innovantes reposant sur l'intelligence artificielle ou équivalent ;
- L'expérience et les antécédents du consultant dans la correspondance algorithmique et l'optimisation des processus de sélection ;

- La connaissance approfondie des enjeux et des tendances du domaine du numérique en général et de l'intelligence artificielle en particulier ;
- L'organisation managériale de la firme et du personnel clé déployé pour mener à bien la mission.

Les critères de notation en vue de la sélection du consultant sont les suivantes :

Critères de notation	Note/100
I- Qualifications générales du consultant	20 pts
II- Expériences spécifiques en lien avec la mission	30 pts
III- Organisation managériale et personnel clé affecté à la mission	50 pts
TOTAL GENERAL (I+II+III)	100 pts

- 5- Les consultants intéressés par la présente mission peuvent obtenir des informations complémentaires ou retirer les termes de référence y afférents à l'adresse mentionnée au point 8 ci-dessous tous les jours ouvrés de **08h00 à 12h 00 TU** les matins et de **14h30 à 17h00 TU** les soirs.
- 6- Le Consultant le plus qualifié et le plus expérimenté, sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant sera invité pour la négociation de sa proposition technique et financière en vue de la conclusion du contrat.
- 7- Les consultants intéressés par la présente mission et répondant aux critères de sélection sus référencés au point 5, sont invités à soumettre leurs manifestations d'intérêts, qui devront comprendre les informations précises ci-après :
 - Une lettre de manifestation d'intérêts adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale ;
 - Les preuves d'exécution de missions similaires ;
 - Les CVs, diplômes et références professionnelles du personnel clé tel que décrit dans les TdRs ;
 - Les pièces administratives de la structure candidate matérialisant son existence et sa personnalité juridique, notamment,

Pour les consultants nationaux :

- Une copie certifiée conforme de l'attestation d'inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
- Une copie certifiée conforme de la carte d'immatriculation fiscale en cours de validité ou tout autre document équivalent ;
- L'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois, délivrée par le tribunal compétent ;
- L'original du quitus fiscal datant de moins d'un (01) an ou l'original de l'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (03) mois, délivrée par l'office togolais des recettes ;
- Une attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- L'original du quitus social délivré par la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) datant de moins de six (06) mois ; et
- Une attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation en cours de validité.

Pour les consultants étrangers :

- Un extrait du registre du commerce et du crédit immobilier ;
- Une attestation de non faillite délivrée par une autorité compétente datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'autorité de régulation de la commande publique en cours de validité pour les contrats antérieurement exécutés au Togo.

A l'exception du quitus fiscal ou de l'attestation de régularité fiscale, de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation et du quitus social qui devront être fournies en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies certifiées conformes à l'original.

Les manifestations d'intérêts devront parvenir en version physique à l'adresse mentionnée ci-dessous au point 8 au plus tard le **17 mars 2025 à 08h00 TU** et porter expressément la mention : **AMI N°01/2025/MENTD/CAB/PRMP/PI/BG du 25 février 2025** : « *Manifestation d'intérêt pour la sélection d'une firme pour la mise à disposition d'une plateforme d'identification et de sélection automatique des bénéficiaires de ses projets relatifs au renforcement des compétences numériques destinées aux étudiants* » ou envoyées en version PDF et en un fichier unique par mail à l'adresse : recrutement.cabinet@numerique.gouv.tg.

NB : Aucune déclaration sans preuve ne sera prise en compte.

- 8- Aux fins d'éclaircissements, de recherche d'informations complémentaires, de retrait des termes de référence ou de dépôt des manifestations d'intérêt, l'adresse de l'autorité contractante est la suivante :

Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale, Secrétariat Central porte 114, Avenue Abdoulaye Fadiga / Face entrée principale de la BCEAO, Tél : (+228) 22 21 25 28, Télécopie : (+228) 22 20 44 25 ; ou par mail en un fichier unique en version PDF à l'adresse, recrutement.cabinet@numerique.gouv.tg

Fait à Lomé, le **25 février 2025**

La Personne Responsable des Marchés Publics

Messanvi ETIM